Vol. XIX. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Juin 1890 No. 36.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

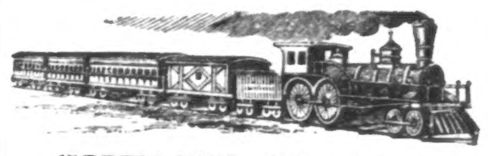
1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 24 NOV. 1889.

Allant Nord. Fret No. 55 Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 53 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Allant Sud. Express No. 54 tous les jours.	Fret No 56 T.les j.ex.dim.
		Stations.			p.m.
1.30pm	4.15pm	A...Winnipeg...D	..	10.50a	4.30
1.25pm	4.11pm	..Kennedy Aven	1	10.53a	4.35
1.15pm	4.07pm	.Emb. du Porta	3	10.57a	4 45
12.47pm	3.54pm	....St. Norbert....	9	11.11a	5.08
12.20pm	3.42pm	.....Cartier......	15	11.24a	5.33
11.32am	3.24pm	....Ste. Agathe....	24	11.42a	6.05
11.12am	3.16pm	....Union Point....	27	11.50a	6.20
10.47am	3.05pm	...Silver Plains...	33	12.02p	6.40
10.11am	2.48pm	.......Morris......	40	12.20p	7.09
9.42am	2.33pm	St. Jean-Baptiste	47	12.40p	7.35
8.58am	2.13pm	......Letellier ..	56	12.55p	8.12
8.15am	1.53pm	D } W.-Lynne {	65	1.15p	8.50
7.15am	1.48pm	A } W.-Lynne { D		1.17p	
7.00am	1.40pm	D...Pembina....A.	68	1.25p	9.05
	10.10am	...Grand Forks...		5.20p	
	5.25am	..Winnipeg Junc..		9.50p	
	8.35am	....Minneapolis ..		6.35a	
	8.00pm	D....St. Paul....A		7.05a	
Allant Ouest.				Al. à l'Est.	
	10.20am	......Bismark.....		12.35a	
	10.11pm	.....Miles City.....		11.06a	
	2.50pm	......Helena.......		7.20p	
	10.50am	...Spokane Falls...		12.40a	
	5.40pm	..Jonct. de Pascoe..		6.10p	
	6.40am	.....Portland ..... (viâ O. R. & N.)		7.00a	
	6.45am	......Tacoma...... (viâ Cascade div.)		6.45a	
	3.15pm	......Portland...... (viâ Cascade div.)		10.00p	

EMBRANCHEMENT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE

Tous les jours excepté le dimanche.	STATIONS	Tous les jours ex'té le dim.
11.10am	..............Winnipeg..............	6.45p
11.06am	..........Kennedy Avenue..........	6.49p
10.57am	........Embranch. du Portage........	6.58p
10.24am	..............Headingly..............	7.31p
10.00am	............Horse Plains............	7.55p
9.35am	...........Gravel Pit Spur...........	8.20p
9.15am	..............St-Eustache..............	8.41p
8.52am	...............Oakville...............	9.03p
8.25am	...........Assiniboine Bridge...........	9.30p
8.10am	..........Portage-la-Prairie..........	9.45p

Chars dortoirs palais et chars réfectoires sur les convois Nos. 53 et 54.

Les passagers seront transportés sur tous les convois de fret réguliers.

Les convois Nos. 53 et 54 n'arrêtent pas à l'avenue Kennedy.

J. M. GRAHAM, Gérant général. H. SWINFORD, Agent général.

LE CHEMIN DE FER

Northern Pacific & Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

— ET DES —

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes.

On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

— BONS POUR —

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité,
285 rue Principale,
Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général,
457 rue Principale.

J. M. GRAHAM,
Gérant général.

La Consomption guerie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catharre, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies nerveuses, après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire counaitre à ses malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820, *Powers Block, Rochester N. Y.*

LA LIGNE LA PLUS COURTE



La plus directe et la moins chere

— POUR —

MONTREAL, QUEBEC

Et tous les points intermediaires

— EST LE —

CHEMIN DE FER

MINNEAPOLIS, ST. PAUL & SAULT STE. MARIE.

RAPPELEZ-VOUS, PAS DE CHANGEMENT DE CHARS.

Les convois quittent St. Paul à 6.40 p.m. et Minneapolis à 7.20 p.m. tous les jours.

Des wagons-lits circulent maintenant entre Minneapolis et Boston. Sièges de repos gratis. Les voyageurs allant de Minneapolis à Montréal par cette ligne arriveront plusieurs heures plus tôt que par aucune autre.

Pour plus amples renseignements, adressez à

JNO. G. TAYLOR, Gen. Pass. Agt., Minneapolis. LOUIS MIGNAULT, Agt. des voyageurs, Minneaplis
1a 21 11 89

Le Manitoba.

Mercredi, 18 Juin 1890.

L'ECOLE

II.

UNE FAUSSE MAXIME : L'ENFANT A L'ÉTAT.

Les lois nouvelles d'éducation sont une violation formelle des droits paternels. On l'a senti, et l'on a trouvé commode de nier ces droits. Comme des gens pris de vertige sur le bord d'un abîme, ils se sont laissés choir des sublimités chrétiennes jusqu'aux plus infimes conceptions d'un paganisme dénaturé.

L'enfant appartient à l'Etat, ont-ils dit ; les uns en évoquant expressément cette formule dissolvante de la famille, les autres en y conformant leur conduite et leur raisonnement, sinon leur langage.

Vous ne le saviez pas jusqu'aujourd'hui, parents chrétiens : vos enfants ne vous appartiennent point.

Lorsque vous dites dans votre cœur et dans la simplicité de votre langage : *mon enfant*, vous répétez ce que tous les âges et toutes les nations ont exprimé ; mais apprenez-le, tout le monde se trompait ; vous êtes vous-mêmes dans l'erreur. Cet enfant est à l'*Etat :* vous n'êtes, vous, que des éleveurs d'enfants pour ce grand Tout : l'Etat.

Et comme, dans les pays de régime représentatif, l'Etat se personnifie dans ses gouvernants, le père de vos enfants, c'est aujourd'hui M. Greenway ; demain, ce sera peut-être M. Martin. Après ...... Dieu sait qui ! ! !

Nous voudrions voir la scène qu'offrirait ce spectacle si, passant de la théorie à l'action, les familles montaient un jour à notre capitol pour y déposer constitutionnellement leurs enfants dans les bras de leur Père : l'Etat.

Le comique ici se mêle au sérieux. Et la pièce étant mauvaise, comme malgré soi le sifflet part.

Mais en tout ceci, l'odieux et la folie dépassent le plaisant, et le rire s'arrête bientôt, étouffé par les émotions du cœur et les revendications de l'intelligence.

Ah ! nous ne méprisons pas l'*Etat*, ni ses lois légitimes, ni ceux qui sont régulièrement investis du pouvoir. L'Etat, dans la noble et véritable acception du mot, possède des attributions paternelles.

Sans entrer dans d'autres développements, c'est que l'autorité de l'Etat est comme un écoulement de l'autorité paternelle, son image.

Les premiers rois furent des pères de famille, les Patriarches.

Le nom de roi, est un nom de Père, dit Bossuet.

L'obéissance due à l'autorité publique repose sur le précepte d'honorer ses parents.

Quand on a voulu exprimer l'incarnation de la suprême autorité dans les hommes, on les a appelés des Pères.

Les romains disaient de ceux qui composaient leur sénat : *Les Pères conscrits.* C'était la formule la plus respectueuse, la plus belle, et la plus vraie, qu'ils avaient trouvée pour exprimer la grandeur et la majesté de cette assemblée de rois.

Quand un homme s'est illustré par ses travaux, ses vertus, sa bienfaisance, et par sa sollicitude pour les besoins et la liberté de ses sujets, on le nomme le *Père de la Patrie.*

Toujours, ce nom de *Père* exprime ce qu'il y a de plus majestueux, de plus noble, de plus grand, de plus antique, d'infiniment supérieur, comme étant l'image de la suprême grandeur, de la suprême autorité, du *Père* qui est dans les cieux.

Entendu et pratiqué dans ce sens, le rôle de l'Etat se comprend, et les attributions de la paternité ne lui sont pas refusées. Ces attributions sont alors tutélaires, bienfaisantes, subordonnées aux intétêts de la famille. Mais quiconque s'éloigne de ce type, viole le foyer domestique, ne respecte pas l'autorité du Père, se substitue à l'organisation de la famille, devient dans l'histoire un tyran, ou un fou furieux.

Rendons justice à nos doctrinaires. En proclamant cette fausse maxime : *l'enfant à l'Etat*, ils se sont abaissés, mais ils n'ont rien inventé. Elle fut énoncée et mise en pratique, il y a des siècles, à cette époque où les peuples, vivant au sein du paganisme, ne voyaient rien au-delà de leur abject matérialisme, rabaissaient au niveau de leurs passions leur respect pour la famille, pour son rôle et ses liens, et faisaient de l'enfant *une chose* dont ils pouvaient disposer à leur gré. Elle a été invoquée de temps à autre au cours des âges. A la fin du 18ième siècle, la révolution française tenta d'en faire la base de l'éducation républicaine. “*Il est temps*, s'écriait Danton, *de rétablir ce grand principe qu'on semble méconnaître, que les enfants appartiennent à la république avant d'appartenir à leurs parents.*” D'autres, poussant plus loin le délire, auraient voulu s'emparer de l'enfant même avant sa naissance. “*L'enfant qui n'est pas né*, disait Rabaut-Saint-Étienne, *appartient déjà à la patrie.*” Le Pelletier proposa d'enlever les enfants à leurs parents ; les garçons depuis cinq ans jusqu'à douze, les filles depuis cinq ans jusqu'à onze, devaient recevoir une éducation commune aux dépens de la république. Si on l'eut osé, on aurait demandé la crèche commune et l'allaitement égalitaire. On verra plus loin que ces projets reçurent de l'opposition et ne purent être mis en pratique.

Voilà quelles sont les origines de cette maxime, de quelles époques fangeuses, troublées et despotiques, elle fut le produit ou la devise.

Toutefois, même à ces époques, cette omnipotence et cette omniprésence de l'Etat fut loin d'obtenir la sanction de l'opinion commune, ou des gouvernements.

Si déplorables que fussent généralement les mœurs et les maximes du paganisme, il n'en est pas moins vrai qu'on y rencontre des exemples qui relèvent, des enseignements où respire un remarquable respect pour la famille et l'enfant. Dans ces exemples et ces enseignements, c'est la loi naturelle qui s'affirme, c'est la vérité qui surgit comme une perle brillante au sein de de cette corruption. Ils resteront toujours comme l'expression la plus juste et la plus saine de la pensée antique sur les principes qui doivent animer les institutions sociales, nonobstant les écarts de mœurs et les entrainements cruels auquels se livraient alors les foules.

L'on citera toujours comme l'un des traits les plus nobles et les plus gracieux de l'histoire universelle, les paroles de la fière Cornélie, mère des Gracques ; *Voici ma parure, tous mes ornements*, disait-elle, en montrant ses enfants.

Un jour, au temps du décemvirat romain, l'un de ces magistrats se crut en droit de réduire à l'esclavage la fille de Virginius, centurion de l'armée. Voyant que malgré sa douleur et ses protestations, l'inique sentence allait être exécutée, ce malheureux père s'approche de l'étal d'un boucher, saisit un couteau et le plonge dans le cœur de sa fille, en s'écriant : *Ma fille, il ne me reste plus que ce moyen d'assurer ta liberté.*

Quelle protestation contre la maxime de *l'Enfant à l'Etat* que cet acte dans son atrocité !

Et les institutions de Sparte, si fameuses, si complaisamment citées par les adeptes des droits de l'Etat sur la famille, veut-on savoir comment elles étaient jugées, même par l'antiquité ? Le divin Platon qui, pourtant, rêvait d'absorber tous les individus dans l'Etat, le divin Platon lui-même disait à un Spartiate : “Par vos institutions, vous “ressemblez moins à des ci-“toyens qui habitent une ville “qu'à des soldats campés pour “la guerre. *Votre jeunesse* est “semblable à une troupe de pou-“lains qu'on fait paître ensem-“ble dans la prairie sous un “gardien commun. Les pères “n'ont droit chez vous d'arra-“cher leur enfant farouche et “sauvage de la compagnie des “autres, pour lui faire donner “les soins spéciaux dont il a be-“soin par un maître de leur “choix, qui le redresse en le ca-“ressant, en l'apprivoisant et en “usant des autres moyens con-“venables à l'éducation des en-“fants ; ce qui en ferait non-“seulement un bon soldat, mais “un bon citoyen, capable d'ad-“ministrer les affaires publi-“ques.”

Les auteurs anciens abondent en recommandations aux pères de famille. Tantôt, c'est un appel à leur sollicitude, tantôt, c'est un reproche ; c'est quelquefois un discours sur l'importance de l'éducation ou du choix de l'instituteur ; en d'autres endroits, l'on va directement au but, et l'on insiste sur le devoir des parents en cette matière. Mais, soit que l'on réprimande ou que l'on exhorte, c'est toujours l'obligation, et par conséquent, c'est toujours le droit du père de famille que l'on proclame. Tout devoir est le corollaire d'un droit ; et ici, le droit, c'est le contrôle de l'éducation par les parents ; sous la loi chrétienne, c'est le contrôle par les parents sous la sauvegarde et la guidance de l'Eglise.

Plutarque disait : “Je ne puis “m'empêcher de blâmer ces pa-“rents qui, après avoir confié “leurs enfants à des instituteurs, “croient que tout est fait pour “eux, et ne s'en occupe plus. “Ils manquent par là à un de-“voir essentiel.”

Quintilien voulait pour instituteurs des hommes d'une sainteté absolue : “*Præceptorem eligere* “*sanctissimum.* C'est le soin ca-“pital des pères et des mères, “ajoute-t-il ; jamais ils n'y met-“tront trop de zèle et de pru-“dence.”

Pline, donnant ses conseils à une dame romaine, écrivait : “Avec l'aide du ciel, confiez cet “enfant à un homme qui lui en-“seigne avant tout les bonnes “mœurs, puis l'éloquence, la-“quelle, sans les bonnes mœurs, “n'est qu'une mauvaise science”

Le philosophe Cratès aurait voulu monter sur les hauteurs des villes pour crier : “Hommes “de peu de sens, quelle est donc “votre folie de ne songer qu'à “amasser des richesses et de né-“gliger absolument l'éducation “de vos enfants.”

Un autre paien disait : “Non, “je ne veux pas que mon fils “soit redevable à un autre qu'à “moi du plus grand bienfait.”

Citons encore un mot de Plutarque : “Le plus sacré des de-“voirs pour les parents et pour “les gouverneurs, c'est d'accou-“tumer les enfants à dire la vé-“rité.”

Pourquoi les anciens auraient-ils tant insisté sur les devoirs des parents envers leurs enfants, si dans leur opinion, ces enfants ne leur eussent pas appartenu ?

Aristote et Cicéron constatent dans leurs écrits quelle était l'opinion publique sur cette matière dans leur patrie respective. Le premier dit : “De nos jours “chacun s'occupe de ses enfants, “les instruit et les élève en par-“ticulier.”

Cicéron n'est pas moins explicite : “A l'origine, dit-il, l'édu-“cation de l'enfance chez les “hommes libres, qui a beaucoup “mais inutilement préoccupé les “Grecs, n'a été réglée chez nous “par aucune loi explicite ni “égale pour tous.”

Voilà l'expérience et les enseignements de l'antiquité.

Remarquons que cette sollicitude suit l'enfance, avec raison, jusque dans l'éducation supérieure :

Platon s'en exprime ainsi : “Pour nous, nous avons résolu “d'éviter ces malheurs, et de ne “pas faire comme la plupart des “pères qui, dès que leurs en-“fants sont devenus grands, les “laissent vivre au gré de leurs “folles humeurs. Nous croyons “au contraire que c'est le mo-“ment de redoubler de vigilance “et de sollicitude auprès d'eux “pour cette dernière et plus im-“portante éducation.”

Traversons les siècles, jusqu'au moyen âge et aux temps qui l'ont suivi.

Le moyen âge est l'héritier des traditions romaines de la fin de l'empire ; le témoignage de ses coutumes couvre les deux époques.

En présence du travail de désorganisation domestique qui s'opère de par le monde entier, des esprits méthodiques et soucieux de ramener les intelligences dans les droits sentiers, ont fait des recherches dans les bibliothèques et les papiers de famille. Qu'ont-ils trouvé ? Les pères se faisant les instituteurs de leurs enfants ; les enfants s'agenouillant, pleins de respect, devant les pères, comme devant leurs rois et maîtres.

“*Cher fils*, disait Saint-Louis à son fils Philippe, *parceque je désire de tout mon cœur que tu sois bien enseigné en toutes choses, je pense que je te fasse quelque enseignement par cet écrit.*”

Comme on respectait alors le père !

Hélas ! les enfants n'attendent guère aujourd'hui la permission des auteurs de leurs jours pour s'émanciper. Si nous n'élevons une digue à ce torrent des idées modernes, les rôles seront bientôt renversés ; les pères auront à s'incliner devant les fils.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs une scène d'autrefois. Il s'agit précisément de l'émancipation d'un fils.

“Le dit père estant assis sur “une chaise et son fils aude-“vant de lui à deux genoux, “teste nue, a mis les mains de “son dit fils entre les siennes, et “lors s'inclinant à la prière et “réquisition d'icelui, de son gré, “franche et libre volonté, l'a “émancipé et mis en liberté et “hors la puissance paternelle, “sauf naturellement l'honneur, “le respect, et amitié que lui “doit son fils stipulant et hum-“blement remerciant. En signe “de quoi, son dit père élargis-“sant ses mains, a relaxé celles “de son dit fils, l'a mis et le “met en pleine liberté, le *faisant* “*père de famille.*”

Montaigne, parlant de son père, dit : *Monseigneur, mon père.*

Un mariage sera célébré dans un instant. Avant de se diriger vers l'église, où la messe doit se dire, “les époux et l'assistance “se mettent à genoux, et récitent “une prière que termine la bé-“nédiction du père de l'époux “au nouveau couple.”

Etre père selon la chair est un privilège extraordinaire, mystérieux ; mais il faut l'être aussi par l'âme ; on n'est vraiment Père que par ce dernier trait,

Un père écrit à son frère, son cadet, au sujet de l'éducation de ses enfants :

Vous voulez, dit-il, *estre du tout* (en tout) *Père et qu'ils soyent vrayement vos enfants, non pas tant par effigie, traits et linéaments du visage que par apparence d'un bon et vertueux naturel...... Je vous dis vrayement Père, ayant un soin entier d'eux. Qui enseigne ses enfants doublement les engendre.*

D'Aguessau, le père du chancelier, faisait l'éducation de son fils, même durant ses voyages.

Colbert, le ministre si occupé de Louis XIV, composa pour l'instruction de son fils, le marquis de Seignelay, des pages qui sont réputées un monument de sagesse paternelle.

Voilà comment parlent et agissent les pères.

Nous arrivons à la révolution française. Rousseau avait ébranlé ces traditions. Nous avons vu plus haut Danton, LePelletier et d'autres, cherchant à faire passer dans les faits, les maximes de l'omnipotence de l'Etat ; nous avons également dit que leurs projets avaient été rejetés.

Par l'influence de qui le furent-ils ? C'est Mirabeau, c'est Condorcet, c'est Grégoire, ce sont les hommes de la révolution même qui protestent.

Mirabeau proclame ce principe : laisser, en fait d'éducation, libre cours à l'initiative privée, faire sentir le moins possible l'action du pouvoir central. Il demande la plus large liberté d'enseignement. L'éducation, selon lui, se refuse absolument à l'influence active et directe du pouvoir public.

Remettre l'éducation à l'initiative privée, la soustraire à l'action du pouvoir public, n'est-ce pas proclamer en même temps les droits du Père de famille ?

Condorcet s'effraie des théories antiques ; il y voit une atteinte portée à la liberté. Enlever l'éducation des enfants aux parents lui semble une usurpation de la puissance paternelle. Veiller sur les premières années de ses enfants, dit-il, est un devoir imposé par la nature. On commettrait une injustice en obligeant les pères à renoncer au droit d'élever eux-mêmes leurs familles. Une telle institution briserait les liens de la nature, détruirait le bonheur domestique, condamnerait la société qui l'aurait adoptée à n'avoir que des vertus factices ; elle ne fera jamais une nation d'hommes, un peuple de frères.

Grégoire reprochait à Robespierre, de vouloir “ravir aux “pères qui ont reçu leur mission “de la nature, le droit sacré “d'élever leurs enfants. Sous “prétexte de nous rendre Spar-“tiates, il voulait faire de nous “des ilotes.”

Le peuple répondait à ces sentiments en laissant dépeuplées les écoles de la révolution.

Nous n'en voulons pas, disait une mère de famille, *ils feraient de nos enfants des révolutionnaires.*

Quand Napoléon tira la France du chaos où elle était plongée, l'on entendit Portalis s'écrier : *L'Etat assiste la famille, et ne la supplante pas.*

Plus tard, c'est au tour de M. Guizot de proclamer la même vérité dans son langage net et ferme : “*Les premiers droits, les droits antérieurs à tout droit, sont les droits des familles ; ce sont des droits primitifs et inviolables.*

Ces paroles de Guizot sont le cri de la conscience, de la nature.

Poursuivons notre enquête en d'autres pays.

Le chancelier Kent proclame “que les devoirs des parents envers leurs enfants consistent à les entretenir et *à leur donner l'éducation durant l'enfance et la jeunesse.*”

Blackstone enseigne la même vérité presque dans les mêmes termes : “*Le dernier* devoir des “parents envers leurs enfants “est de leur donner *une éducation* “*convenable à leur état social.*”

Quand la loi anglaise veut définir toute l'inviolabilité du domicile de la famille, elle l'appelle son château fort, *his castle.* Elle permet au chef de famille de prendre la vie de l'agresseur qui voudrait violer ce domicile. Ses enfants seraient-ils le seul bien qu'il ne put défendre ?

Traversons les mers. Qu'a-t-on enseigné longtemps dans les écoles des Etats-Unis ? Nous le trouvons dans les *Eléments de science morale* du Dr Wayland, livre autorisé naguère, s'il ne l'est pas encore, dans les écoles : “Le devoir des parents est généralement, dit-il en parlant des enfants, de leur donner l'éducation ou de les élever de la manière qu'ils croient le plus propre à les conduire au bonheur, soit temporel, soit éternel. Et il ajoute : “*Les devoirs des parents sont établis de Dieu, et Dieu nous défend de lesvioler.*”

Oui, Dieu a commandé aux parents et aux enfants. Si nous ouvrons les livres inspirés, nous trouvons dans l'Ecclésiastique :

“Vous avez des enfants ? donnez-leur une bonne éducation, et accoutumez-les dès la plus tendre jeunesse au joug de l'obéissance :

“*Instruisez* donc votre fils, travaillez à le former, de peur qu'il ne vous déshonore par une vie honteuse.”

Et aux proverbes :

“Elevez bien votre fils, et il rafraîchira votre cœur, et il fera les délices de votre âme.”

S'adressant maintenant aux enfants, les mêmes livres saints les éclairent sur leurs devoirs :

“Mon fils, garde les commandements de ton père, et n'oublie point les recommandations de ta mère.” (Prov.)

“Un enfant sage écoute les commandements de son père.” (Prov.)

“Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses.” (Ep. aux Col.)

Et que sont ces maximes, cesdiscours, ces enseignements, sinon l'harmonieux et puissant écho, la déduction rigoureuse du grand commandement : “tu honoreras ton père et ta mère, tous les jours de ta vie ; car, ils sont aussi pour toi le *Seigneur*, et s'ils te bénissent tu vivras longuement sur la terre.”

Que résulte-t-il de l'enquête que nous venons de faire ? Nous avons parcouru le monde entier et tous les siècles ; nous avons interrogé l'histoire et les coutumes populaires. La réponse n'a pas varié : c'est toujours la répudiation des prétendus droits de l'Etat sur l'enfant, c'est toujours l'affirmation de ceux de la famille, c'est le religieux respect de cette majestueuse et douce autorité, celle du père et de la mère.

Il faut conclure en disant, avec le protestant, M. Guizot, que “le “despotisme s'abuse quand il “entreprend de fonder des insti-“tutions à son usage ; elles lui “échappent bientôt pour rentrer “sous l'empire des mœurs pu-“bliques et des besoins du “siècle. Il peut briser ou domp-“ter les hommes qu'il atteint, “mais les choses ne se laissent “ni corrompre, ni entraîner de “la sorte, et leur développement “progressif atteste bientôt l'im-“prévoyance et l'impuissance de “celui qui a prétendu les asser-“vir.”

T. A. BERNIER.

PERSONNEL

Mgr Clut, évêque d'Arindel, auxiliaire de Mgr Faraud, est arrivé vendredi avec les RR. PP. Brochu et Brunet et deux frères convers.

Le vénérable prélat et ses compagnons sont en route pour Athabasca. Ils nous font la faveur de s'arrêter à Saint-Boniface pour prendre part à nos fêtes du 24.

—

Les RR. MM. Lonergan et Lavallée qui sont passés ici, il y a une quinzaine de jours en route pour la Colombie sont attendus à la fin de la semaine, et eux aussi rehausseront par leur présence l'éclat de notre fête nationale.

—

MM. les abbés J. Primeau, curé de Boucherville, J. C. Daigneault, curé de Sainte-Julie et Z. Allard, curé de Sainte-Antoine-Abbé, sont partis lundi pour retourner en province de Québec. Au plaisir que nous a procuré cette visite s'ajoute celui de savoir que ces honorables visiteurs se disent très satisfaits de tout ce qu'ils ont vu.

Nous n'en sommes pas étonnés : La supériorité de nos institutions religieuses et scolaires, notre organisation paroissiale, la beauté de notre climat, la richesse de notre sol ne peuvent manquer de faire la plus favorable impression sur ceux qui voient Manitoba, sans préjugé et sans parti pris.

M. Télesphore Allard, chapelain de la Miséricorde à Ottawa, ayant un peu plus de loisir, restera avec nous encore quelques jours.

—

M. l'abbé Geo. Dugas qui devait partir le 16 pour Manitoba, ne laissera Montréal que le 25, en compagnie de M. J. P. Tardivel, directeur de *La Vérité.*

Nous espérons qu'avec un ami aussi dévoné de Manitoba, M. Tardivel verra la province d'un assez bon œil pour l'aider plus tard de sa plume.

—

Madame O. Monchamp de Winnipeg, est actuellement en promenade à Saint-Paul, Minn., chez sa sœur Madame H. Soucisse.

—

M. l'abbé J. P. Aylward a été ordonné prêtre vendredi dernier au Collège de Saint-Boniface, par S. G. Mgr. Faraud.

—

Le Rév. Père Lory, S. J. et M l'abbé Aylward doivent partir demain pour Montréal.



CELEBRATION de la FETE NATIONALE

— DES —

CANADIENS-FRANCAIS

— A —

Saint-Boniface, Manitoba,

LE ✦ 24 ✦ JUIN ✦ 1890

SOUS LE PATRONAGE DE

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE.

AVANT-MIDI.

8.00 heures.—Réunion générale à l'Hôtel-de-Ville.

8.30 heures.—Départ en procession dans l'ordre suivant :

Drapeaux Anglais et Français.

Les élèves de l'Académie Provencher avec insignes, bannières et drapeaux.

Les élèves du Collège Saint-Boniface et de l'Université de Manitoba avec insignes, bannières et drapeaux.

Les diverses Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la Province par ordre d'ancienneté, avec insignes, bannières et drapeaux.

L'Union Métisse Saint-Joseph de Manitoba avec insignes, bannières et drapeaux.

Les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba avec insignes et bannières.

Le corps de musique.

Les officiers de l'Association.

Les invités.

Les médecins de l'Association.

Les Vice-Présidents.

Le Chapelain.

La procession se fera par les rues Dumoulin, Saint-Joseph et Aubert jusqu'à la résidence de M. Hormisdas Béliveau, Président de l'Asssociation, qui prendra place dans les rangs avec M. le Chapelain.

De là, la procession se fera par l'Avenue Taché, jusqu'au Palais Archiépiscopal pour saluer Monseigneur l'Archevêque et accompagner Sa Grandeur suivie des membres du clergé, jusqu'à la Cathédrale où sera chantée à 9 heures, la messe solennelle du jour.

L'offrande à la messe sera reçue au profit du projet de l'érection d'un monument à Pierre Gautier Varenne de LaVérandrye, le célèbre découvreur du Nord-Ouest Canadien.

Après la messe la procession se reformera dans le même ordre pour se rendre au Palais Archiépiscopal afin d'accompagner Sa Grandeur.

Adresse de M. le Président de l'Association à Monseigneur l'Archevêque, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'élévation de Sa Grandeur à l'épiscopat, le 24 Juin 1850.

De là la procession se rendra au Collège de Saint-Boniface, en passant par l'Avenue Taché et les rues Notre-Dame et du Collège.

OUVERTURE DU CONGRES NATIONAL

Sous la présidence de l'honorable Sénateur Girard.

Délibérations et formation de diverses Commissions du Congrès.

APRES-MIDI.

1.30—Reunion des diverses Commissions du Congres.

2 Heures.

Pique-Nique General

Dans le bocage de M. Roger Marion, M.P.P.

Jeux, courses et autres amusements suivant le programme qui sera distribué le jour même Il y aura des tables de rafraichissements. Le corps de musique sera présent.

4.00 heures.—Nouvelle réunion des membres du Congrès pour recevoir les rapports des Commissaires.

SOIRÉE.

8.00 heures.—Concert-promenade dans les jardins du Palais Archiépiscopal. Illumination des jardins.

9.00 heures.—Discours de M. le Président et des autres personnes qui seront invitées à parler.

La fanfare fournira la musique et nos chansons nationales seront chantées en chœur pendant le concert-promenade.

VIVE LA CANADIENNE !

GOD SAVE THE QUEEN.

LLS ELECTIONS DANS QUEBEC

La journée d'hier a été favorable à l'administration Mercier, dans la province de Québec.

D'après les dépêches, sa majorité serait même augmentée de beaucoup

Bien que l'opposition ait enlevé au gouvernement les comtés de Bagot, Beauharnois, Champlain, Hochelaga, Kamouraska, L'Assomption, Maskinongé et Trois-Rivières, ces victoires se trouvent annullées par la perte des comtés de Bellechasse, Bonaventure, Montmorency, Nicolet, comté de Québec. Terrebonne et Vaudreuil, qui tous étaient représentés par des conservateurs.

Parmi les principaux hommes restés sur le carreau, on compte, du côté de l'opposition : L'hon. M. Taillon, MM. L. G. Desjardins, Faucher de Saint-Maurice, B Beauchamp, Nantel et Picard. Du côté ministériel : L'hon. M Turcotte, Dr Trudel, Bisson, Dr Forest, Legris, Pilon et Champagne.

Dans le quartier Saint-Louis, de Montréal, l'echevin Rainville, libéral, l'a emporté par une forte majorité sur l'ex-maire Beaugrand.

Voici la liste des députés élus telle que fournie par le service télégraphique :

DÉPUTÉS ÉLUS.

Comtés.	Ministériels.	Oppositionnistes.
Division de Québec.		
Argenteuil		Owens.
Arthabaska	J. E. Girouard	
Bagot		McDonald.
Beauce		Blanchet.
Beauharnois		Tassé.
Bellechasse	Turgeon.	
Berthier	Chenevert	
Bonaventure	Mercier	
Brome		England.
Chambly	Rocheleau	
Champlain		Grenier.
Charlevoix	Morin	
Chateauguay	Robidoux	
Chicoutimi	Election le 21.	
Compton		McIntosh.
Dorchester	Pelletier	
Drummond	Watts	
Gaspé	Election le 19.	
Hochelaga		Villeneuve.
Huntingdon	Cameron	
Iberville	Gosselin	
Joliette	Bazinet	
Jacques-Cartier	Boyer	
Kamouraska		Desjardins.
Laprairie	Duhamel	
L'Assomption		Marion.
Lac St. Jean	Election le 19.	
Laval		Leblanc.
Lévis	Lemieux	
L'Islet	Dechène	
Lotbinière	Laliberté	
Maskinongé		Lessard.
Mégantic	Rhodes	
Missisquoi		Spencer.
Montcalm		Martin
Montmagny	Bernatchez	
Montmorency	Chs. Langelier	
Division de Montréal.		
Sainte-Anne	McShane	
Sainte-Marie	Béland	
Saint-Jacques	Brunet	
Saint-Louis	Rainville	
Saint-Laurent		Clendinning.
Saint-Antoine		Hall.
Napierville	Ste. Marie	
Nicolet	Monfet	
Ottawa	Rochon	
Pontiac		Poupore.
Portneuf	Tessier	
Québec-Est	Shehyn	
Québec-Centre	Rinfret	
Québec-Ouest	Murphy	
Comté de Québec	Fitzpatrick	
Richmond		Bédard.
Richelieu	Cardin	
Rimouski No. 1	Tessier	
Rimouski No. 2	Pineault	
Rouville	Girard	
Saint-Hyacinthe	Desmarais	
Saint-Jean	Marchand	
Saint-Maurice		Duplessis.
Shefford	De Grosbois	
Sherbrooke		Robertson.
Soulanges	Bourbonnais	
Stanstead	Lovell	
Saint-Sauveur	Parent	
Témiscouata	Pouliot	
Terrebonne	Prévost	
Trois-Rivières		Normand.
Deux-Montagnes	Séguin	
Vaudreuil	Dr Lalonde	
Verchères	Lussier	
Yamaska	Gladu	
Wolfe	Adam	
Total	49	21

SHAW vs LAMARCHE

Cette cause a été plaidée le 11 courant devant l'honorable juge Bain. M. Perdue, substitut du procureur-général, avait reçu instruction de ne pas toucher à la question de constitutionalité, en conséquence son rôle s'est borné à bien peu de chose.

M. Munson avocat de la demande et MM. Ewart et Brophy, avocats de la défense, ont fait porter leurs plaidoieries sur cette question et la cour a réservé son jugement.

L'espace nous fait défaut pour donner aujourd'hui même un résumé des arguments des avocats.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINTE-ANNE

A une assemblée des paroissiens de Sainte-Anne, tenue le 15ème jour de juin 1890, M. Joseph Saintonge, sr, fut élu président, et M. L. A. Lacerte, secrétaire.

A cette assemblée, on s'est occupé de former une société Saint-Jean-Baptiste.

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers de la nouvelle société de Sainte-Anne :

Président, Théophile Paré ;
1er vice-président, L G. Gagnon ;
2ème vice président, Eug. DeMargerie ;
Secrétaire-correspondant, L A. Lacerte ;
Secrétaire-archiviste, Eugène Desautels ;
Trésorier, Eugène Dubuc ;
Commissaires - ordonnateurs, Z. Magnan et Félix Hébert ;
Comité de régie, N. Lanctôt, A. Lavack, Olivier Pelland et Joseph Prairie ;
Médecin, F. X. Demers ;
Chapelain, L. R. Giroux, ptre, curé.

Chronique Locale.

—M. F. E. Verge s'est assuré des services de M. J. H. Monpetit comme tailleur.

—M. Adolphe Turner avec sa famille occupe maintenant un des logis du bloc Royal.

—L'heure du départ et de l'arrivée des convois sur le *C P. R.* et le *N. P. & M.* est changée depuis lundi.

—Nous attirons l'attention sur les soumissions demandées par l'Union Métisse Saint-Joseph.

—Les soumissions que la ville demande pour construction de trottoirs seront reçues par le greffier, jusqu'à lundi 23 courant à midi.

—Le club de Turf de Manitoba se prépare à donner le 30 courant et les 1e et 2 juillet les plus belles courses qu'il y ait jamais eu à Winnipeg. Les prix offerts sont nombreux et très riches.

—La jolie maison de M. F. X. Tardif est devenue la proie des flammes lundi soir. On a pu sauver presque tout l'ameublement, nous dit-on. Il y a une légère assurance.

—Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, M. Napoléon Despatis aura un omnibus pour conduire les personnes qui désireront se rendre à l'endroit du pique-nique. Cette voiture partira du coin des rues Taché et Provencher. Le prix du passage ne sera que de 10 centins.

—L'heure du départ et de l'arrivée des malles est changée depuis hier. Elles laisseront Saint Boniface tous les jours, dimanche excepté, à 9.20 a. m. et à 4.00 p m., arrivant à Winnipeg à 9.50 a. m. et à 4.30 p. m.

Laisseront Winnipeg les mêmes jours à 10.50 a. m. et à 5.00 p. m , et arriveront à Saint-Boniface à 11.20 a. m. et à 5.30 p. m.

—Les bureaux de l'Association d'Epargne de Saint-Boniface étaient ouverts lundi dernier comme à l'ordinaire, et on y a reçu $100 déposées par 56 différentes personnes. Le nombre des déposants augmente tous les lundis et l'institution est en bonne voie de prospérité. Le total des dépots s'élève déjà à plus de $1.000 qui sont au crédit de l'institution à la Banque Commerciale de Winnipeg.

N'oubliez pas que tous les lundis vous pouvez vous présenter aux comptoirs de l'institution de 7 à 9 heures p. m. où l'on recevra vos épargnes.

Avant la Fete.

M. Bonhomme, de Saint-Eustache, est descendu à la ville hier et est venu à Saint-Boniface où il a fait rencontre de M. A...... de Lorette. Dis donc Bonhomme, j'apprends que tu es descendu avec intention de rester à la grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste ? Que je voudrais en faire autant ! Mais je suis pauvre cette année qu'il m'est impossible d'y penser. Oui, dit Bonhomme, l'année a été mauvaise mais c'est dans un temps semblable que nous cultivateurs nous devons nous renseigner et chercher à économiser, et c'est ce que j'ai fait en allant toujours acheter mes épiceries et ma farine au rendez-vous des Canadiens Français, chez Anderson & Lemieux. J'ai toujours les meilleures marchandises à des prix si réduits, que j'ai pu mettre de côté assez pour me permettre de fêter non-seulement le 24, mais l'octave de la Saint-Jean Baptiste. M. A...... se promet bien que l'année prochaine il fêtera la Saint-Jean-Baptiste lui aussi, car il a décidé de toujours aller au magnifique établissement de Anderson & Lemieux, 245 Rue Principale, à quelque portes seulement du nouvel Hôtel du *Northern Pacific.*

—M. Th. Bertrand qui a ouvert dernièrement un bureau d'agence génerale en notre ville, représente la plus forte compagnie d'assurance sur la vie *The Equitable Life Assurance Society.* Il représente aussi les compagnies suivantes d'assurances contre le feu : *The Liverpool London & Globe ; The London Lancashire ; The Citizens ; The Royal Canadian ; The British North America of Manitoba.* Il a aussi de l'argent à placer sur hypothèques à 7 ou 8 par cent suivant les garanties. Il est aussi agent pour une manufacture de coffres-forts. Les particuliers ou les municipalités qui auraient besoin d'un coffre-fort de n'importe quelle dimension trouveront ce qu'il leur faut.

Chronique de la Province.

La Broquerie,

15 juin—Vu l'impossibilité pour un grand nombre, de se rendre à Saint-Boniface, la société Saint Jean-Baptiste de LaBroquerie a décidé de chômer ici la fête nationale le 24 juin.

Un grand pique-nique sera organisé au profit de l'église de la paroisse. Une grand'messe sera chantée à 9 30 heures puis le diner sera servi par les Dames.

Dans l'après midi, il y aura divers jeux et amusements, entre autres, une partie de *base ball* entre les clubs de LaBroquerie et de Sainte-Anne. Des tables de rafraîchissement seront tenues.

Tous sont cordialement invités.

Sainte-Anne-des-Chênes,

16 juin—Il a été proposé et adopté que les membres élus de la nouvelle Association Saint-Jean-Baptiste de Sainte Anne formeraient la députation spéciale pour assister à la fête nationale à Saint-Boniface, et à la convention qui doit se tenir le jour de la Saint-Jean Baptiste au Collège.

—Les pluies abondantes qui sont tombées vendredi et samedi dernier ont fait un bien considérable aux grains dont l'apparence est magnifique.

—La distribution des prix au couvent de notre paroisse doit avoir lieu mercredi prochain.

—Quelques familles métisses de notre paroisse doivent partir bientôt pour aller s'établir au Lac Manitoba.

—Nous saluons l'arrivée d'une famille du nom de Fillion venant de Matane, province de Québec.

—Nous avons eu la visite de l'hon. M. LaRivière qui était accompagné de M. O'Connor, vice-président du chemin de fer *Manitoba Sud-Est* et de M. Stuart, ingénieur de la même voie ferrée. La station sera, dit-on, à quelques arpents du chemin de paroisse et de l'église.

DECES

TÊTU—A Trois-Pistolets, Qué., à l'âge de 72 ans, Dame Marie-Hélène Taché, épouse de M. Nazaire Têtu.

La défunte était le cousine de Sa Grandeur Mgr Taché, et mère de M. Jean E. Têtu, agent d'immigration, de Winnipeg.

ROLLAND—A l'Hôpital de Winnipeg, le 13 courant, Isidore Rolland, ci-devant de Hull, Qué.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à la cathédrale.

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour Bureau de Poste. etc., Vancouver, B. C.," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 15 juillet 1890, pour les divers travaux nécessaires à la construction d'un bureau de poste, etc., à Vancouver, B. C.

Les devis peuvent être vus au département des travaux publics, à Ottawa, et au bureau No. 2 du bloc Lefevre, rue Hastings, Vancouver, B, C , le et après mardi, le 17 juin.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les formules imprimées que l'on fournira et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit,* payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera annulé si le soumissionnaire refuse le contrat ou manque de faire l'ouvrage contracté, et il sera retourné au cas où la soumission sera refusée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 juin 1890. 2i 18 6

Soumissions pour permis d'extraction de pierre sur les terres de la Puissance dans la province de Manitoba

[D]ES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour une carrière de pierre," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 7ème jour de juillet prochain, pour permission d'extraire de la pierre sur une partie du lot 77, des deux milles extérieurs de la paroisse de St. Clements, dans la province de Manitoba.

Les conditions auxquelles un permis d'extraire de la pierre sera accordé, pourront être obtenues à ce département ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Winnipeg.

Un chèque accepté en faveur du sous-ministre de l'Intérieur, pour le montant du bonus offert, devra accompagner chaque soumission.

On ne recevra pas de soumission envoyée par télégraphe.

JOHN R. HALL,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 26 mai 1890. 1i 11 6

Municipalite de Saint-Norbert

A l'enclos de Sainte-Agathe (Quartier No. 6), de la municipalité de Saint-Norbert :—

1o. Une jument brune, marquée D. O. sur l'épaule droite, âgée d'environ 10 ans.

2o. Une pouliche blonde, tache blanche dans le front, âgée d'un an.

OCTAVE LECLAIR,
Gardien d'enclos,
3i 18 6 Sainte-Agathe, Manitoba.

PENITENCIER DE MANITOBA

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour approvisionnement," seront reçues au bureau du Préfet du Pénitencier de Manitoba, jusqu'à lundi, le 23ème jour de juin courant, à midi, des personnes qui désireront prendre un contrat pour fournir à l'institution, durant l'année fiscale 1890-91, les articles compris dans le classement qui suit :

Classe 1. Marchandises Sèches ;
do 2. Epiceries ;
do 3. Bœuf, poids vif et mort ;
do 4. Mouton, mort ;
do 5. Lard, mess en barils ;
do 6. Bois de corde 500 cordes plus ou moins ;
Classe 7. Farine ;
do 8. Huile de Pétrole (canadienne) 70 barils, plus ou moins ;
Classe 9. Drogues et médecines ;
do 10. Ferronnerie ;
do 11. Cuir, etc ;
do 12. Bois de sciage.

Pour toute information nécessaire relative aux spécifications concernant les soumissions, s'adresser au Préfet qui, sur demande, fournira des formules de soumission.

SPÉCIFICATIONS.

Les soumissions devront être pour au moins une des classes précédentes ; plusieurs classes pourront cependant être comprises dans une soumission.

Des échantillons des articles des classes 1, 2, 7 et 8 devront accompagner la soumission.

Dans la classe 3 l'on pourra exiger que le bœuf soit livré chaque matin.

Pour la classe 6 le soumissionnaire devra mentionner, si c'est du bois franc ou du bois mou, du bois sec ou du bois vert.

Pour la classe 8 il sera nécessaire de mentionner le degré d'épreuve.

Les signatures d'au moins deux personnes responsables consentant à se porter cautions dans le cas où la soumission serait acceptée devront y être apposées avant qu'elle soit soumise.

Toute soumission qui ne sera pas selon la formule prescrite sera mise de côté.

Toutes les informations concernant les détails relatifs aux approvisionnements susdits, ensemble avec des blancs de formules de soumissions et de copies des spécifications et conditions seront fournis sur demande au soussigné. Les blancs de spécifications devront être remplis en détail avec les extensions et les additions complètes. Tous les articles seront acceptés sujets à l'approbation du Préfet.

Tous les articles seront livrés au Pénitencier de Stony Mountain, sans charge aucune, soit pour fret et sans dépense incidente d'aucune nature.

Les barils et les caisses d'emballage, etc., ne seront pas chargés, et ils ne seront pas retournés.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Stoney Mountain, 12 juin, 1890.

S. L. BEDSON,
2i.11.6. Préfet.

L'Union Metisse St-Joseph de Manitoba

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues par le secrétaire de l Union Métisse Saint-Joseph, pour louer les tables à diner et de rafraîchissements, pour la journée du 8 juillet prochain, lequel jour a été choisi pour chômer la fête de la dite Union.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à l'heure de l'assemblée du comité de régie qui doit avoir lieu dimanche, le 29 courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle ordinaire de ses réunions. Les personnes qui auront l'intention d'envoyer leur soumission par la malle voudront bien adresser à Saint-Vital.

Par ordre,
CHARLES SAUVÉ,
Secrétaire.

Saint-Vital, 16 juin 1890.

Ville de St. Boniface.

AVIS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

1. Que le rôle d'évaluation de 1890 pour la ville de Saint-Boniface est fait.

2. Que le public pourra examiner le dit rôle au bureau du soussigné.

3. Que le conseil siègera en cour de révision le 14 juillet, dans la salle du conseil, à 7 30 p.m. pour recevoir toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à Saint-Boniface en mon bureau, ce 31ème jour de mai A.D. 1890.

P. F. SOUCY,
3i 4.6.90 Greffier.



→A. M. D. G.←

Distribution Solennelle

— DES —

→PRIX←

MARDI, LE 17 JUIN 1890.

MÉDAILLE DE BRONZE

OFFERTE PAR
SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE BARON STANLEY DE PRESTON, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA,
ET DÉCERNÉE
A TITRE DE SUPÉRIORITÉ GÉNÉRALE,
GUSTAVE DUBUC.

L'année dernière, cette médaille a été méritée par Victor Bourdeau.

PRIX DE SAGESSE

DÉCERNÉS PAR LES SUFFRAGES DES ÉLÈVES AVEC L'APPROBATION DES MAITRES.

DIVISION DES GRANDS.
Prix : Adélard Grenier. † (1)
Accessits : Arthur Béliveau. ·
Télesphore St. Arnaud. ·
Fortunat Létourneau. ·
Joseph Trudel. ·

DIVISION DES PETITS.
Prix : Edmond Buron. †
Accessits : Albert Rousseau. ·
Noël Bernier. ·
Joseph Bernier. ·
Walter Walsh. ·

(1) † Désigne les Prix ; · désigne les Accessits.

Instruction Religieuse.

PREMIER COURS.
Prix : Victor Bourdeau. †
Accessits : Roger Goulet. ·
Arthur Béliveau. † ··

DEUXIÈME COURS.
Prix : Joseph Bernier. † ·
Accessit : Gustave Dubuc. † ·

TROISIÈME COURS.
Prix : Adélard Grenier. ††

QUATRIÈME COURS.
Prix : Télesphore St. Arnaud. † ·
Accessit : Joseph Désourdis. ·

CINQUIÈME COURS.
Prix : Walter Walsh. † ·
Accessits : Aimé Cinq-Mars. ·
Thomas Lavoie. ·

SIXIÈME COURS.
Prix : Peter Fraser. †
Accessits : Joseph Klinkhammer. ·
Alfred Boisseau. ·

SEPTIÈME COURS.
Premier Prix : Noël Bernier. † ·
Second Prix : Aimé Bégin. †
Accessits : Stanislas Jean. ·
Louis Lévêque. ·

HUITIÈME COURS.
Prix : Charles Giroux. †
Accessits : William Fisher. ·
Donat Dionne. ·

I
COURS CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE, (*2nde année.*)
PRIX D'HONNEUR
Pour succès dans toutes les branches de la Philosophie et des Sciences Naturelles, décerné à
Arthur Béliveau. † ·

PHILOSOPHIE, (*1ère année.*)
EXCELLENCE.
Prix : Victor Bourdeau. ††
Accessit : Roger Goulet. ··
DILIGENCE.
Prix : Victor Bourdeau. †††
Accessit : Wilfrid Jubinville. ·
ARGUMENTATION SCOLASTIQUE.
Prix : Roger Goulet. † ·
Accessit : Wilfrid Jubinville. ··
DISSERTATION.
Prix : Roger Goulet. †† ·
Accessit : Victor Bourdeau. ††† ·
MATHÉMATIQUES.
Prix : Victor Bourdeau. †††† ·
Accessit : Roger Goulet. †† ··
PHYSIQUE.
Prix : Victor Bourdeau. ††††† ·
Accessit : Roger Goulet. †† ···

RHÉTORIQUE.
EXCELLENCE.
Prix : Gustave Jean. †
DILIGENCE.
Prix : Joseph Dubuc. †
COMPOSITION LATINE.
Prix : Gustave Jean. ††
VERS LATINS.
Prix : Gustave Jean. †††
GREC.
Prix : Gustave Jean. ††††
DISCOURS FRANÇAIS.
Prix : Gustave Jean. †††††
PRÉCEPTES ET ANALYSE ORATOIRES.
Prix : Joseph Dubuc. ††
ANGLAIS.
Prix : Gustave Jean. ††††††
MATHÉMATIQUES.
Prix : Gustave Jean. †††††††
CHIMIE.
Prix : Gustave Jean. ††††††††
HISTOIRE.
Prix : Gustave Jean. †††††††††

BELLES-LETTRES.
EXCELLENCE.
Prix : Gustave Dubuc. †† ·
Accessit : Joseph Clément. ·
DILIGENCE.
Prix : Fortunat Létourneau. † ·
Accessit : Joseph Clément. ··
THÈME LATIN.
Prix : Gustave Dubuc. ††† ·
Accessit : Fortunat Létourneau. † ··
VERSION LATINE
Prix : Fortunat Létourneau. †† ··
Accessit : Edmond Buron. † ·
VERS LATINS.
Prix : Fortunat Létourneau. ††† ··
Accessit : Joseph Clément. ···
GREC.
Prix : Gustave Dubuc. †††† ·
Accessit : Edmond Buron. † ··
AMPLIFICATION FRANÇAISE.
Prix : Edmond Buron. †† ··
Accessit : Joseph Clément. ····
PRÉCEPTES ET ANALYSE LITTÉRAIRES.
Prix : Joseph Bernier. †† ·
Accessit : Fortunat Létourneau. ††† ···
ANGLAIS.
Prix : Joseph Clément. † ····
Accessit : Fortunat Létourneau. ††† ····
HISTOIRE DU CANADA.
Prix : Fortunat Létourneau. †††† ····
Accessit : Joseph Bernier. †† ·
MATHÉMATIQUES.
Prix : Gustave Dubuc. ††††† ·
Accessit : Joseph Clément. † ····
BOTANIQUE.
Prix : Joseph Clément. †† ····
Accessit : Gustave Dubuc. ††††† ··

VERSIFICATION.
EXCELLENCE.
Prix : Joseph Trudel. † ·
DILIGENCE.
Prix : Adélard Grenier. †††
THÈME LATIN.
Prix : Adélard Grenier. ††††
VERSION LATINE.
Prix : Joseph Trudel. †† ·
PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Adélard Grenier. †††††
GREC.
Prix : Joseph Trudel. ††† ·
VERS LATINS.
Prix : Jean B. Beauparlant. †
NARRATION FRANÇAISE.
Prix : Adélard Grenier. ††††††
ANGLAIS.
Prix : Joseph Trudel. †††† ·
MATHÉMATIQUES.
Prix : Jean B. Beauparlant. ††
HISTOIRE.
Prix : Adélard Grenier. †††††††

SYNTAXE.
EXCELLENCE.
Prix : Joseph Désourdis. † ·
Accessit : Antoine Gingras. ·
DILIGENCE.
Prix : Télesphore St. Arnaud. †† ·
Accessit : Joseph Désourdis. † ··
THÈME LATIN.
Prix : Antoine Gingras. † ·
Accessit : François Désourdis. ·
VERSION LATINE.
Prix : Joseph Désourdis. †† ··
Accessit : Télesphore St. Arnaud. †† ··
PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Antoine Gingras. †† ·
Accessit : Joseph Désourdis. †† ···
GREC.
Prix : Antoine Gingras. ††† ·
Accessit : Joseph Désourdis. †† ····
ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.
Prix : Joseph Désourdis. ††† ····
Accessit : François Désourdis. ··
ANGLAIS.
Prix : Joseph Désourdis. †††† ····
Accessit : Antoine Gingras. ††† ··
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE.
Prix : Télesphore St. Arnaud. ††† ··
Accessit : Antoine Gingras. ††† ···
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Télesphore St. Arnaud. †††† ··
Accessit : Joseph Désourdis. †††† ·····

ÉLÉMENTS LATINS.
EXCELLENCE.
Prix : Thomas Lavoie. † ·
Accessits : Joseph Rocan. ·
Lucien Dubuc. ·
DILIGENCE.
Prix : Albert Rousseau. † ·
Accessits : Joseph Rocan. ··
Arthur Cusson. ·
THÈME LATIN.
Prix : Albert Rousseau. †† ·
Accessits : Joseph Rocan. ···
Thomas Lavoie. † ··
VERSION LATINE.
Prix : Arthur Cusson. † ·
Accessits : Thomas Lavoie. † ··
Walter Walsh. † ··
PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Lucien Dubuc. † ·
Accessits : Cecil Lloyd. ·
Joseph Rocan. ····
GREC.
Prix : Walter Walsh. †† ··
Accessits : Arthur Cusson. † ··
Joseph LaRivière. ·
ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.
Prix : Arthur Cusson. †† ··
Accessits : Joseph Rocan. ·····
Joseph LaRivière. ··
ANGLAIS.
Prix : Walter Walsh. ††† ··
Accessits : Joseph Rocan. ······
Cecil Lloyd. ·
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : Walter Walsh. †††† ··
Accessits : Joseph Rocan. ·······
Joseph LaRivière. ···
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Arthur Cusson. ††† ··
Accessits : Walter Walsh. †††† ···
Joseph Rocan. ········
Prix de 8 Accessits—Joseph Rocan. †

EXAMENS D'HONNEUR.

SYNTAXE.
PRIX :
ANTOINE GINGRAS. †††† ···
Qui a subi un examen satisfaisant sur les Fables d'Ésope.

ÉLÉMENTS LATINS.
PRIX :
ALBERT ROUSSEAU. ††† ·
Qui a subi un très-bon examen sur Cicéron *Ad usum Sextanorum*.

II
COURS DE COMMERCE

PREMIÈRE SECTION.
EXCELLENCE.
Prix : Léopold Goulet. †
Accessits : Joseph Klinkhammer. ··
Peter Fraser. † ·
DILIGENCE.
Prix : Léopold Goulet. ††
Accessits : Alfred Boisseau. ··
Joseph Klinkhammer. ···
ORTHOGRAPHE.
Prix : Léopold Goulet. †††
Accessits : Joseph Klinkhammer. ····
Alfred Boisseau. ···
PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Léopold Goulet. ††††
Accessits : Joseph Klinkhammer. ·····
William McGowan. ·
NARRATION ANGLAISE.
Prix : Alfred Boisseau. † ···
Accessits : Léopold Goulet. †††† ·
William McGowan. ··
TENUE DES LIVRES.
Prix : William McGowan. † ··
Accessits : Aimé Bégin. † ·
Stanislas Jean. ··
HISTOIRE.
Prix : Joseph Déry. †
Accessits : Alfred Boisseau. † ····
Joseph Klinkhammer. ······
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Joseph Klinkhammer. † ······
Accessits : William Haverty. ·
Peter Fraser. † ··
CALCUL MENTAL.
Prix : William Haverty. † ·
Accessits : Joseph Klinkhammer. † ·······
Peter Fraser. † ···
CALLIGRAPHIE.
Prix : Edmund Wood. †
Accessits : William Haverty. † ···
Léopold Goulet. †††† ··

SECONDE SECTION.
EXCELLENCE.
Prix : Henry McCaffery. †
Accessit : William McCaffery. ·
DILIGENCE.
Prix : William McCaffery. † ·
Accessit : Antoine O'Soup. ·
ORTHOGRAPHE.
Prix : Léon Gaudet. †
Accessit : Jean Letendre. ·
PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Antoine O'Soup. † ·
Accessit : Henry McCaffery. † ·
STYLE ÉPISTOLAIRE.
Prix : William McCaffery. †† ·
Accessit : Henry McCaffery. † ··
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Henry McCaffery. †† ··
Accessit : William McCaffery. ††† ··
CALCUL MENTAL.
Prix : Henry McCaffery. ††† ··
Accessit : William McCaffery. ††† ···
TENUE DES LIVRES.
Prix : Henry McCaffery. †††† ··
Accessit : Joseph Michaud. ·
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.
Prix : William McCaffery. †††† ····
Accessit : Jules Turenne. ·
CALLIGRAPHIE.
Prix : Jean Letendre. † ·
Accessits : Joseph Michaud. ··
Léon Gaudet. † ·
FRANÇAIS.
Première Section.
Prix : Aimé Bégin. †† ·
Accessit : Stanislas Jean. ···
Seconde Section.
Prix : Joseph Klinkhammer. †† ·······
Accessit : Alfred Boisseau. † ····

III
COURS PRÉPARATOIRE.

PREMIÈRE CLASSE.
EXCELLENCE.
Prix : Auguste Bernier. †
Accessits : Arthur Léveillé. ·
Horace Chevrier. ·
DILIGENCE.
Prix : Noël Bernier. ††
Accessits : Louis Lévêque. ··
Auguste Bernier. † ·
ORTHOGRAPHE.
Prix : Arthur Léveillé. † ·
Accessits : Horace Chevrier. ··
Saül Milord. ·
PRÉCEPTES ET ANALYSE.
Prix : Emile Alie. †
Accessits : Alfred Lucier. ·
Arthur Léveillé. † ··
ANGLAIS.
Prix : Horace Chevrier. † ··
Accessits : Alfred Lucier. ··
Emile Alie. † ·
HISTOIRE.
Prix : Horace Chevrier. †† ··
Accessits : Alfred Lucier. ···
Noël Bernier. †† ·
GÉOGRAPHIE.
Prix : Noël Bernier. ††† ·
Accessits : Antonin Dubuc. ·
Auguste Bernier. † ··
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Antonin Dubuc. † ·
Accessits : Saül Milord. ··
Henri Pélissier. ·
CALLIGRAPHIE.
Prix : Alexandre Marion. · †
Accessits : Horace Chevrier. †† ···
Alfred Lucier. ····
Prix de 4 Accessits—Alfred Lucier. †

SECONDE CLASSE.
Première Section.
EXCELLENCE.
Prix : William Fisher. † ·
Accessit : Joseph Giroux. ·
DILIGENCE.
Prix : Joseph Giroux. † ·
Accessit : William Fisher. † ··
GRAMMAIRE FRANÇAISE.
Prix : William Fisher. †† ··
Accessit : Joseph Giroux. † ··
ORTHOGRAPHE.
Prix : William Fisher. ††† ··
Accessit : Joseph Giroux. † ···
LECTURE.
Prix : Joseph Giroux. †† ···
Accessit : Louis Joyal. ·
ANGLAIS.
Prix : Joseph Giroux. ††† ···
Accessit : Arthur Léveillé. † ···
HISTOIRE SAINTE.
Prix : William Fisher. †††† ··
Accessit : Charles Giroux. † ·
GÉOGRAPHIE
Prix : Siméon Giroux. †
Accessit : Charles Giroux. † ··
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Victor Dionne. †
Accessit : Edouard Laporte. ·
CALLIGRAPHIE.
Prix : Siméon Giroux. †
Accessits : Charles Edward. ·
William Fisher. †††† ···
Seconde Section.
EXCELLENCE.
Prix : Victor Dionne. ††
Accessit : Gustave Rocan. ·
DILIGENCE.
Prix : Edouard Laporte. † ·
Accessit : Victor Dionne. †† ·
GRAMMAIRE FRANÇAISE.
Prix : Victor Dionne. ††† ·
Accessit : William Bélanger. ·
ÉPELLATION.
Prix : William Bélanger. † ·
Accessit : Victor Dionne. ††† ·
LECTURE.
Prix : Gustave Rocan. † ·
Accessit : Donat Dionne. ··
ARITHMÉTIQUE.
Prix : Charles Giroux. †† ··
Accessit : Donat Dionne. ···

MUSIQUE.

PIANO.
Classe de M. A. E. Evans.
Prix : Alfred Boisseau. †† ·····
Classe de M. P. Salle.
1ère section.
Prix : Fabien Chénier. †
2nde section.
Prix : Antoine Gingras. ††††† ···

VIOLON.
Classe de M. A. E. Evans.
Prix : Horace Chevrier. ††† ···
Accessit : Walter Walsh. †††† ····

L. D. S.

La rentrée des élèves aura lieu, le mercredi, 27 août, à 7 heures du soir.
Jeudi, 28 août à 8 heures, messe du Saint-Esprit.